

AVEC LA TAXE D'APPRENTISSAGE : INVESTISSEZ AUJOURD'HUI DANS LES INGÉNIEUR.E.S DE DEMAIN



- GRANDE ÉCOLE D'INGÉNIEURS GÉNÉRALISTE, CRÉÉE EN 1992
PAR EDF, PHILIPS, PSA ET SCHNEIDER
- RECONNUE PAR L'ÉTAT - LABELLISÉE EESPIG
- FORMATIONS D'INGÉNIEUR CERTIFIÉES PAR L'ÉTAT
- MEMBRE DE LA CONFÉRENCE DES GRANDES ÉCOLES
- HABILITÉE PAR LA CTI À DÉLIVRER LE DIPLÔME D'INGÉNIEUR ET
LE GRADE DE MASTÈRE
- 3000 ANCIENS DIPLÔMÉS PRÉSENTS DANS LE MONDE ENTIER

→ LA TAXE D'APPRENTISSAGE, C'EST QUOI ET POURQUOI ?

Elle concerne les entreprises employant des salariés, exerçant une activité commerciale, industrielle ou artisanale et a pour objet de financer le développement des formations technologiques et professionnelles ; Cette contribution est une **source de revenus primordiale pour les écoles d'ingénieurs** et peut représenter une part conséquente de leur budget de fonctionnement annuel.

→ POURQUOI VERSER À ECAM-EPMI, GRANDE ÉCOLE D'INGÉNIEURS ?

Que vous soyez Start-up, PMI, ETI ou groupe de dimension internationale, vous trouverez toujours parmi nos diplômés des **profils d'ingénieurs capables de s'adapter à vos besoins** et nécessaires à votre développement actuel et futur. Contribuer directement en faveur d'ECAM-EPMI, c'est :

- > **Investir dès aujourd'hui dans vos ressources humaines pour assurer l'avenir.**
- > **Participer activement** à l'amélioration de la qualité de son offre de formation, au développement de ses ressources pédagogiques et au financement de ses équipements technologiques de très haute technologie.

QUELS PROFILS D'INGÉNIEUR À ECAM-EPMI ?

- Ingénieur R&D
- Ingénieur études
- Chef de projet
- Ingénieur en management industriel
- Ingénieurs réseaux
- Ingénieur en transition énergétique
- Consultant IT
- Ingénieur pré-sell
- Ingénieur logistique et achats

→ DÉBOUCHÉS



EXEMPLES D'AFFECTATIONS DES RESSOURCES

- Nouvelles formations, ingénierie pédagogique ;
 - Équipements (pédagogique, informatique, laboratoires, systèmes, logiciels, robots...) ;
 - Recherche & Développement, Innovation ;
 - Projets étudiants techniques et/ou associatifs ;
 - Entrepreneuriat étudiant (projets, startup) ;
 - Développement de nouveaux sites ;
- Exemple : ECAM-EPMI GRASSE (06) ; CACHAN (94)

→ COMMENT VERSER À ECAM-EPMI :
RENDEZ-VOUS SUR LA PLATEFORME SOLTEA.FR



Pour soutenir ECAM-EPMI en 4 étapes :

Pour nous soutenir, vous avez la possibilité de verser directement le solde (0,09 % de votre masse salariale brute) de la taxe d'apprentissage 2026 : Choisissez notre établissement ou nos formations sur la plateforme SOLTéA, gérée par la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC).

- 1 | Connectez-vous avec vos identifiants Net-Entreprises sur SOLTéA : www.soltea.education.gouv.fr (ouverte du 26 mai au 21 août 2026).

- 2 | Retrouvez-nous facilement sur SOLTéA avec les identifiants suivants :
 - Nom : ECOLE ELEC PROD METHODES INDUSTRIELLES (appelée ECAM-EPMI)
 - Numéro de SIRET : 38896452000018
 - Code UAI 0951819L

- 3 | Indiquez en % la répartition de votre soutien. Pensez à convertir votre solde de taxe d'apprentissage en pourcentage avant de vous connecter sur la plateforme.

- 4 | Validez votre choix !
Nous restons à votre disposition pour vous accompagner.

ILS CONTRIBUENT À L'ESSOR D'ECAM-EPMI



Votre contact pour la Taxe d'Apprentissage :
Cindy Dauvergne

Tél. : 01.30.75.69.05 - Email : taxe@ecam-epmi.com